



Décision n° CODEP-CLG-2026-020604 du président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 31 mars 2026 portant nomination et cessation de fonction à l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Vu la décision n°2025-DC-001 de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection du 2 janvier 2025 modifiée relative à l’organisation et au fonctionnement des services de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection,

Décide :

Article 1^{er}

1° A compter du 1er avril 2026, Monsieur Cédric MESSIER cesse d’assurer les fonctions de directeur de la direction des déchets, des installations de recherche et du cycle ;

2° A compter de cette même date, Monsieur Bastien DION, directeur adjoint de la direction des déchets, des installations de recherche et du cycle, assure par intérim les fonctions de directeur de la direction des déchets, des installations de recherche et du cycle.

Article 2

1° A compter du 1er avril 2026, Monsieur Jean BATTISTON cesse d’assurer les fonctions de directeur de la direction des sites, de la sécurité et du patrimoine ;

2° A compter de cette même date, Monsieur Thibault SARDENT est nommé directeur de la direction des sites, de la sécurité et du patrimoine.

Article 3

1° A compter du 1er avril 2026, Monsieur Louis Vincent BOUTHIER cesse d’assurer les fonctions de chef de la division de Paris ;

2° A compter de cette même date, Madame Dominique BOINA, cheffe du pôle « B » de la division de Paris, assure par intérim les fonctions de chef de la division de Paris.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l’Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection et notifiée aux intéressés.

Fait à Montrouge, le 31 mars 2026.

Signé par :

Pour le président de l’ASN et par délégation,
Le directeur général de l’ASN,

Olivier GUPTA